



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 116 - Avril 18

ÉDITORIAL

Le conseil municipal vient d'approuver les comptes de la commune au terme de l'année 2017. La lettre municipale expose par une note synthétique la situation de la collectivité. Elle peut être qualifiée de bonne au regard des investissements réalisés, du résultat financier constaté et également au regard du faible endettement communal... Cela permet d'aborder l'élaboration du budget 2018 avec sérénité tout en restant vigilant.

De cela, la prochaine lettre municipale en parlera.

Bonne lecture à toutes et tous !!!

Dany MINEL,
Maire



Deux mots pour la planète :

L'eau, du village au planétaire.

Richesse fragile, indispensable à la vie, pourtant omniprésente sur notre territoire, l'eau douce est une richesse qui s'amenuise au niveau planétaire. Et, le réchauffement climatique dont les hommes sont responsables accentue sa raréfaction. Là où l'eau manque, l'humanité souffre.

Mais la quantité d'eau ne saurait seule résoudre la difficulté, il faut aussi compter sur sa qualité.

« Aujourd'hui, plus de deux milliards et demi de personnes souffriraient de son manque quand, chaque année, près de deux millions d'enfants mourraient d'une eau contaminée ».

Préserver la ressource en eau douce s'impose donc à nous tous, il y va de l'avenir de la planète.

Ensemble, protégeons et économisons ce précieux bien !!!

INVITATION

Monsieur Jehan-Eric WINCKLER
Sous-préfet
de l'arrondissement de Dieppe

Monsieur le Maire de Mesnières
et les membres du conseil
municipal

Monsieur Sébastien JUMEL
Député de la 6^{ème} circonscription
de la Seine-Maritime

vous invitent à inaugurer
la zone humide communale, le sentier botanique « mieux connaître les arbres »,
l'exposition photographique au Jardin d'Emilien, l'aménagement de la place du village
et l'extension de la mairie,

le Samedi 28 avril à 15h
Rendez-vous place de la mairie

La manifestation inaugurale prendra la forme d'une promenade dans les rues du village
et sera suivie du verre de l'amitié servi à la Salle de Spectacle et de Loisirs.



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : L'ARRÊT DES COMPTES COMMUNAUX AU 32.12.2017

Le résultat cumulé avec les exercices antérieurs :

- En fonctionnement : dépenses : 556 205,33 €
recettes : 1 172 614,39 €
- En investissement : dépenses : 609 437,35 €
recettes : 349 871,10 €

Soit un excédent tous exercices confondus de 346 842,81 €

Quelques commentaires : Les taux de fiscalité communale appliqués en 2017 ont été :

- Taxe d'habitation : 12,75 %
- Taxe sur le foncier bâti : 8,72 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 28,45 %
- Cotisation foncière des entreprises : 0 %

Aucun emprunt n'a été contracté au cours de l'année d'exercice 2017 et la commune reste peu endettée. La dette communale se compose de deux emprunts contractés à l'occasion de la construction de la salle de spectacles et de loisirs (durée résiduelle de remboursement de 8 années au taux de 4,35 %) et du restaurant scolaire (durée résiduelle de 9 années au taux de 5,58 %). Pour ce dernier, le SIVoS du Bas-Bray en assure le remboursement à la commune.

Le capital global restant dû au 31.12.2017 est de 219 574 € dont 76 280 € à la seule charge communale. Le remboursement annuel (constant), capital et intérêts compris, s'élève à 32 178,12 € dont 11 494,14 € à la seule charge communale. L'évolution des taux d'emprunt ayant fortement évolué à la baisse ces dernières années, une renégociation avec les banques est amorcée...

Les principales dépenses d'investissement au titre de l'exercice, sont en TTC :

- Matériel (tracteur...) espaces verts : 29 160 € (subv. à 30 %)
- Voirie (Isembertheville, pontier blond...) : 91 824 € (subv. à 40 %)
- Extension de la mairie : 249 735 € (subv. à 70 %)
- Éclairage public : 61 946 € (reste à charge communale)
- Économie d'énergie dans les bâtiments : 39 675 € (subv. à 80 %)
- Véhicules électriques : 25 499 € (subv. à 80 %)
- La commune a réalisé 26 202 € de travaux d'investissement en régie, c'est-à-dire réalisés par les agents communaux.

En conclusion, le résultat de l'exercice 2017 (auquel on pourrait ajouter 149 000 € de recettes attendues en 2018 sur des dépenses réglées en 2017 dont 7 927 € au titre du centre de loisirs dus par la Communauté de Communes) cumulé aux précédents exercices nous autorise à poursuivre les investissements selon le rythme habituel. Toutefois, nous devons rester vigilants au regard de la baisse annoncée des dotations de l'État, de la diminution des contrats aidés, de la baisse enregistrée de la population mesniéroise*.

**Au 1^{er} janvier 2018, le village compte 1282 habitants en population totale et 981 habitants en population municipale, soit moins 45 habitants entre 2017 et 2018 dont moins 48 habitants en population municipale et plus 3 en population comptée à part.*

AVEC LES ASSOCIATIONS MESNIÉROISES...

- L'Association Sportive Mesniéroise : pour la pratique du football - Contact : 06.07.51.51.52
- Rollers-en-Bray : pour la pratique du roller en salle et en extérieur - Contact : 06.83.88.95.94
- Le Sport Club du Cerf Brun : pour la pratique du cyclisme VTT - Contact : 06.20.83.90.87
- Bien-être : pour la pratique du yoga - Contact : 06.64.59.01.14
- Mesnières Danse : pour la pratique de la danse de salon - Contact : 02.35.93.19.25
- Le Groupe Pyramide : pour la pratique des jeux Pyramide et autres - Contact : 06.42.63.03.04
- Les Anciens Combattants : pour la commémoration des fêtes patriotiques - Contact : 02.35.94.58.83
- L'Espérance : pour la pratique de la musique « Fanfare » - Contact : 06.37.71.58.15
- La M.O.B. (Mesnières-Osmoy-Bures) : pour soutenir les projets pédagogiques - Contact : 06.45.82.12.85
- Les Jeunes d'Hier : pour la pratique des jeux de société, rando... - Contact : 06.71.45.71.89

LE SAVIEZ-VOUS ?

Centre de Loisirs « Les Galopins » Vacances de Printemps 2018

Le centre de loisirs Les Galopins sera ouvert du **lundi 30 avril au vendredi 4 mai** de 14h à 18h dans les locaux de l'école de Mesnières pour les enfants de 4 à 12 ans.

Le programme :

Lundi 30 avril : jeux : poule, renard, vipère, à la recherche de pépites d'or...

Mardi 1^{er} mai : férié, centre fermé.

Mercredi 2 mai : activités avec les poneys.

Jeudi 3 mai : promenade et jeu de piste sur la zone humide, déguisements et goûter.

Vendredi 4 mai : jeux musicaux, gâteaux rigolos, sketches, danse, spectacle...

Bons de réduction de fleurissement

La commune reconduit l'opération « bons de réduction de fleurissement » dont l'objectif est de permettre à chacun d'accompagner l'**embellissement du village**. Pour participer à cette opération, il faut s'engager à fleurir d'une façon très visible de la rue...

Les bons consistent à accorder une **réduction de 20 %, 10 % offerts par la commune et 10 % par le lycée horticole**, sur un achat maximal de 100 €.

Ils se retirent en mairie et sont valables du 1^{er} au 31 mai.

Sur Votre Agenda

Avril :

☞ **Samedi 21** : Concours de dominos de l'U.N.C.

☞ **Samedi 28** : Inauguration travaux 2017

Mai :

☞ **Mardi 1^{er}** : Banquet communal des Aînés

☞ **Mardi 8** : Fête patriotique

☞ **Mardi 22** : Journée Pêche des Jeunes d'Hier

☞ **Dimanche 27** : Fête des fleurs

Juin :

☞ **Vendredi 15** : A.G. de l'A.S.M.

☞ **Mardi 19** : Barbecue des Jeunes d'Hier

☞ **Dimanche 24** : Kermesse de la M.O.B.

☞ **Vendredi 29** : Olympiades des écoles



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 116 Avril 18

Publication : Dany MINEL
Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr

www.mesnieres-en-bray.fr